

# CALENDRIER des Formations de Tuteurs Service Civique

## 1er SEMESTRE 2024



# SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun  
au service de tous

### CONTACTS SDJES de l' AISNE

**Mme DUBOEUF Natacha** – CEPJ Service Civique  
03 64 16 81 63 ou 06 23 64 01 23 - [Natacha.duboeuf@ac-amiens.fr](mailto:Natacha.duboeuf@ac-amiens.fr)  
**Mme DUVAL Isabelle** – Assistante Administrative Service Civique  
03 64 16 81 67 – [isabelle.duval@ac-amiens.fr](mailto:isabelle.duval@ac-amiens.fr)

# CONTENU THÉORIQUE DES FORMATIONS TUTEURS 2024

Il est précisé aux termes de l'article L120-14 du code du service national que le tuteur du volontaire en service civique doit être formé à cette fonction. La participation à une session de formation à destination des tuteurs sera un critère déterminant pour l'instruction de toute demande d'avenant ou de renouvellement d'agrément.

La réussite de la mission de service civique, pour le volontaire comme pour l'organisme qui l'accueille, passe par le tutorat. **Chaque structure a l'obligation de désigner un tuteur**, d'organiser une phase de préparation à la mission et d'accompagner le volontaire dans sa réflexion sur son projet d'avenir, afin de **favoriser son insertion sociale et professionnelle à l'issue de l'accomplissement de la mission de service civique.**

## LA FORMATION DE TUTEURS EN BREF

### Durée :

- 1 journée pour la formation de base obligatoire « **Découverte du rôle du tuteur** »
- 1 demi-journée pour les formations **d'approfondissement** (optionnelles)

### Coût de participation : gratuit

(déjeuner non pris en charge pour les sessions en présentiel)



*Les sessions pour l'année 2022 sont prévues en présentiel. En fonction des nouvelles mesures sanitaires, les sessions pourront être organisées en visioconférence sur des demi-journées.*

## BASE : DÉCOUVERTE DU RÔLE DE TUTEUR

**Public :** nouveaux tuteurs n'ayant jamais accompagné de volontaires, tuteurs ayant déjà commencé à accueillir des volontaires sans être formés, gestionnaires des organismes d'accueil ;

**Objectif :** comprendre la fonction de tuteur et identifier ses différents rôles auprès des volontaires.

## APPROFONDISSEMENTS

**Public :** tuteurs expérimentés, tuteurs ayant déjà participé à un atelier de découverte du rôle de tuteur, gestionnaires d'agrément et autres personnes impliquées dans l'accueil de volontaires à une étape donnée.

### « ACCOMPAGNEMENT DU VOLONTAIRE PENDANT LA MISSION » (1/2 JOURNÉE)

**Objectif :** savoir accompagner un volontaire au quotidien dans la mise en œuvre de sa mission et établir une relation de confiance avec lui.

### « PROJET D'AVENIR ET BILAN NOMINATIF » (1/2 JOURNÉE)

**Objectif :** appuyer un jeune dans la valorisation de son expérience de service civique et la préparation de l'après.

**NB :** il est conseillé de s'inscrire aux 2 modules afin d'assurer la continuité du groupe sur la journée.

	<b>UNIS CITES</b> Contact : Mme Hélène DUCOURANT 07 67 37 62 88 - <a href="mailto:hleurent@uniscite.fr">hleurent@uniscite.fr</a>  <b>2024</b> <b>9h15 à 12h</b> Accompagnement du volontaire pendant la mission <b>14h à 17h</b> Projet d'avenir et bilan nominatif  Format : <b>EN DISTANCIEL ET PRESENTIEL</b> (Lieux en présentiel à définir)	<b>LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT</b>  Contact : Mme Amélie JADCZAK 03 23 54 53 24 - <a href="mailto:service-civique@laligue02.org">service-civique@laligue02.org</a>  <b>9h30 à 12h</b> Accompagnement du volontaire pendant la mission <b>14h à 17h</b> Projet d'avenir et bilan nominatif  Format : <b>EN PRESENTIEL</b> (Lieux en présentiel à définir)
<b>JANVIER</b>	11 JANVIER (Distanciel)	23 JANVIER (Présentiel) – LAON
<b>FEVRIER</b>	7 FEVRIER (Présentiel) - SOISSONS	
<b>MARS</b>	21 MARS (Distanciel)  <b>RECYCLAGE*</b> : 29 MARS – 9h30 à 12h30 - <a href="#">S'INSCRIRE ICI</a>	12 MARS (Présentiel) – CHÂTEAU-THIERRY
<b>AVRIL</b>	5 AVRIL 2024 (Distanciel)  <b>RECYCLAGE*</b> : 15 AVRIL – 9h30 à 12h30 – <a href="#">S'INSCRIRE ICI</a>	16 AVRIL - (Présentiel) – LAON
<b>MAI</b>		21 MAI - (Présentiel) – SOISSONS
<b>JUIN</b>	4 JUIN 2024 (Présentiel) – SAINT QUENTIN	25 JUIN 2024 - (Présentiel) – CHÂTEAU-THIERRY

**RAPPEL** : La formation de **base tuteur** FOA est obligatoire avant l'arrivée du volontaire et dans les 3 premiers mois de missions maximum.  
 (1 journée formation de base + ½ journée dans les 3 ans)

\*Sessions RECYCLAGE : réservées aux tuteurs ayant déjà réalisés au minimum la formation de base dans les 3 ans

**M'INSCRIRE À UNE FORMATION - Cliquez ici**

En fonction du nombre d'inscription, certaines formations pourront être proposées en visioconférence. Des dates sont susceptibles d'être modifiées.

**CALENDRIER des Formations Tuteurs Service Civique - 2024**

